

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation
13/01/2015

L'an deux mil quinze, le 21 janvier à 20h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Date d'affichage
27 janvier 2015

Etaient présents : BERTOT Philippe, CLAVIER Agnès, CRIQUET Anne, DELAUNEY Geneviève, DUFOUR André, HUSSENET Fabrice, LEMENANT Lucien, MALOCHET Xavier, MARRON Stéphane ROULLAND Pierrick, SCHIEFER Jocelyne

Membres du Conseil

En exercice : 14

Présents : 12

Absents excusés : DESQUESNES Yves, LEMAGNEN Jean-Edmond,

Votants : 12

Secrétaire de séance : MALOCHET Xavier

Monsieur Le Maire ouvre la séance en demandant une minute de silence suite à l'actualité de la semaine précédente concernant les attentats à Charlie Hebdo et au super marché casher

Par ailleurs, le bulletin municipal vient d'être distribué dans les foyers de la commune. La commission bulletin propose de ce réunir chaque trimestre afin de préparer l'édition de janvier de chaque année.

2015-01-01 : PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOT ET DES VESTIAIRES DE VIRANDEVILLE

Monsieur le Maire présente le décompte du coût d'entretien du terrain de foot et des vestiaires de Virandeville du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014.

Le montant s'élève à 9 758,13 € réparti à part égale, selon la convention du 28 juin 2002, entre les 3 communes de Virandeville, Sideville et Teurthéville-Hague, ce qui représente un coût de 3 252,71 €.

Après avoir pris connaissance de ce dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le paiement de la part de la commune soit 3 252,71 €

2015-01-02 : MODIFICATION BUDGETAIRE – VIREMENT DE CREDIT

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le virement de crédit sur l'exercice 2014, afin d'équilibrer le chapitre 6531 Indemnité des élus, pour la clôture de l'exercice 2014.

- C/022 Dépenses imprévues	- 2 167 €
- C/6531 Indemnités des élus	+ 2 167 €

2015-01-03 : AMENDES DE POLICE – PROGRAMME 2015

Monsieur le maire expose le projet de mise en place d'éclairage public se situant sur la voirie communale et de part et d'autre du lotissement les Vasons. En effet, à ce jour celui-ci est limité au Bourg.

Afin d'assurer la sécurité des usagers se rendant du lotissement aux commerces, le Conseil Municipal projette de mettre en place l'éclairage dans ces 2 zones non desservies, sur la base du devis réalisé par une entreprise spécialisée à savoir un montant de 29 204, 51 € HT.

Pose de l'éclairage public aux 2 entrées du lotissement « Les Vasons » ; Hameau Bonnissent
Chemin Communal n°10 et Chemin des Mares

- ⇒ Base hameau Bonnissent : 4 061,80 € HT
- ⇒ Option Hameau Bonissent : 8 260,00 € HT
- ⇒ Base Chasse des Mares : 8 053,50 € HT
- ⇒ Option Chasse des Mares : 8 829,21 € HT
- Total pour l'ensemble** 29 204,51 € HT soit 35 045,41 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- VALIDE le projet,
- S'ENGAGE à ce que les travaux soient réalisés au cours de l'année 2015
- ATTESTE que ces travaux seront inscrits au budget 2015
- S'ENGAGE à faire parvenir au Conseil Général le dossier complet avant le 31 janvier 2015.

PROPOSITION D'AMENAGEMENT DU BOURG

Monsieur le maire présente des propositions d'aménagement du Bourg lesquels ont été réalisés par le Conseil Général. Différentes propositions sont à l'étude tel que :

- ⇒ Proposition d'un plateau surélevé avec passage protégé au niveau de l'école, prévoir un panneau de chaque côté de type A13B
- ⇒ Proposition d'un STOP face à la boulangerie ainsi qu'un panneau type AB4
- ⇒ Proposition d'une chicane avec priorité aux véhicules montants à côté du 5 Le Bourg ainsi que deux panneaux type B15

Ces propositions seront étudiées par la commission voirie avant d'être à nouveau présentées au Conseil Municipal.

2015-01-04 : TRAVAUX BATIMENTS

Monsieur le maire-adjoint présente les devis pour les différents projets :

⇒ **Travaux au Café du Centre**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de la Société BONNEMAINS Frères pour un montant de 5 110,35 € HT soit 6 132,42 € TTC

⇒ **Potille du cimetière**

Afin de refaire la potille gauche à l'identique de celle de droite, un devis de 1 300 € HT est présenté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise Hubert HAMEL pour un montant de 1 300 € HT soit 1 560 € TTC

⇒ **Maison du Saussey**

Monsieur le maire-adjoint présente les derniers plans d'aménagement de la maison.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les plans.

La commune va pouvoir procéder à la consultation des entreprises afin d'étudier les devis et de passer le marché.

2015-01-05 : DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL (FEDER) POUR L'ACQUISITION ET LA MISE EN PLACE D'UN FOUR MULTIFONCTIONS ET D'UN PIANO POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le maire-adjoint présente le projet d'acquisition et de mise en place d'un four multifonctions et d'un piano pour la restauration scolaire.

Pour se faire, 3 devis sont à l'étude pour un montant estimé de 14 000 € HT

Un dossier de demande de subvention est en cours de réalisation pour demander une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la demande d'octroi d'une subvention par le Fonds Européen de Développement Régional pour l'acquisition et la mise en place d'un four multifonctions et d'un piano pour la restauration scolaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération

PROPOSITION DE TRAVAUX 2015

- Place de parking handicapé à la mairie
- Lavoir Hameau Mercier
- Gîtes : chauffage, radiateurs, literie, douche, mur du fond du jardin
- Ecoles : chauffage et fenêtres
- Eglise : éclairage, vitraux et toiture
- Mairie : sol du bureau du maire et éclairage extérieur
- Salle des associations : peinture
- Columbarium
- Hameau Bonnissent : éclairage public
- Maison 2 Le Bourg : porte de garage
- Atelier : réaménagement extérieur, aire de lavage

Etudier la possibilité d'un prêt d'investissement sur 5 ans pour financer les travaux prioritaires.

SIGNATURES

Le Maire

Le Conseil Municipal